

Vie associative



Extrait du bulletin communal de septembre 2005

Conservatoire de musique Rendeux Rue des Martyrs, 27 - 6987 MARCOURT

Année scolaire 2005-2006

Cours de formation musicale - le mardi à partir de 16h00

Clôture des inscriptions le vendredi 30 septembre - Rentrée scolaire le mardi 06 septembre.
L'âge minimum requis est de 7 ans (au 31-12-2005)

Il est possible de suivre les disciplines suivantes au Conservatoire de Marche
Complexe Saint-François, rue Victor Libert, 36D (084/32.69.96) :

Piano-Guitare-Clarinette-Saxophone-Flûte-Cuivres-Orgue-Percussion
Violon-Violoncelle-Danse-Diction-Déclamation

***Les cours sont gratuits pour les enfants âgés de moins
de 12 ans (nés après le 31/12/93)***

Le montant du minerval communautaire (payable lors de l'inscription) est de :

58 € - pour les élèves âgés de 12 à 17 ans (nés entre le 15/10/87 et le 31/12/93 inclus);
- les élèves âgés de 18 ans et plus inscrits dans un enseignement secondaire à horaire réduit, dans un enseignement de plein exercice ou dans un enseignement de promotion sociale, organisé ou subventionné par la Communauté française (apporter une attestation);

144 € - dans les autres cas (nés avant le 15/10/87)

Exemptions (et documents à produire)

- ◇ 3e enfant (et suivants) d'une famille ayant déjà acquitté le minerval pour les 2 premiers enfants (composition de ménage récente et attestations d'inscription des deux premiers enfants).
- ◇ Elève de plus de 12 ans fréquentant l'Enseignement fondamental (attestation de l'école fréquentée).
- ◇ Elève ayant payé le droit d'inscription dans une autre académie de Musique ou des Beaux-arts (attestation de l'établissement).
- ◇ Chômeur complet indemnisé et enfant(s) à charge (attestation de l'O.N.E.M., du syndicat ou de la CAPAC et composition de ménage récente).
- ◇ Elève minimexé et enfant(s) à charge (apporter une attestation du C.P.A.S. et une composition de ménage récente).
- ◇ Elève handicapé et enfant(s) à charge (apporter une attestation de l'A.W.I.P.H., de la C.O.C.O.F. ou du Ministère de la Prévoyance sociale et une composition de ménage récente).

Renseignements au secrétariat du Conservatoire (tél. : 084/32.69.96 ou 083/21.31.92) dès le 16 août

Les nouveaux élèves, quel que soit leur âge, doivent se présenter avec un document attestant de leur naissance (copie du livret de mariage ou de carte d'identité ou extrait de naissance ou carte S.I.S.

Les inscriptions ne seront pas prises par téléphone.